

2.2 DEMANDE D'ACCRÉDITATION

SECTION 1 - IDENTIFICATION

Nom :	_____	Prénom :	_____
N° du membre :	_____	Barreau de section :	_____
Adresse du domicile professionnel (doit être conforme à celle du Tableau de l'Ordre) :			
N°	Rue	Ville	Code postal
Téléphone :	_____	District judiciaire :	_____
Télécopieur :	_____	Municipalité/Arrondissement :	_____
Courriel :	_____		

SECTION 2 - DÉCLARATIONS

Je, _____, membre en exercice et en règle du Barreau du Québec, déclare remplir les conditions permettant de bénéficier de l'accréditation en matière de reconnaissance de l'assistant au majeur, conformément au **Règlement sur l'accréditation d'un avocat ou d'un notaire en matière de reconnaissance de l'assistant au majeur** (ci-après le « **Règlement** »).

2.1 Assurance responsabilité professionnelle

Je détiens une assurance responsabilité professionnelle auprès du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec ou possède une dispense conforme à l'un des paragraphes 3(1) à 3(8) du **Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle des membres du Barreau du Québec**.

2.2 Formation en matière de reconnaissance de l'assistant au majeur

J'ai suivi une formation de base de six (6) heures en matière de reconnaissance de l'assistant au majeur au cours des deux (2) années précédant cette demande et conforme à l'article 1, paragraphe 3 a), du *Règlement*.

OU

À défaut d'avoir suivi la formation, j'atteste détenir des compétences équivalentes en matière de reconnaissance de l'assistant au majeur. Veuillez motiver votre réponse à l'annexe A.

2.3 Dossier disciplinaire, limitation du droit d'exercice et révocation de l'accréditation

Je n'ai pas fait l'objet de mesures disciplinaires ni d'une limitation de mon droit d'exercice.

OU

J'ai fait l'objet de mesures disciplinaires ou d'une limitation de mon droit d'exercice dans les cinq (5) dernières années, mais je suis d'avis que ce n'est pas susceptible d'avoir un impact sur ma pratique en matière d'assistance au majeur pour les motifs suivants :

Je comprends qu'il appartient au Barreau du Québec de déterminer si ces motifs sont susceptibles d'avoir un impact sur ma pratique en matière d'assistance au majeur.

Je comprends que le Barreau du Québec pourra retirer mon accréditation si je fais l'objet d'une radiation temporaire ou permanente du Tableau de l'Ordre, d'une révocation de permis, d'une limitation qui m'empêche d'exercer mes fonctions d'assistant au majeur ou d'une suspension de mon droit d'exercer la profession.

ET

Je comprends que le Barreau du Québec pourra également retirer mon accréditation si un minimum d'une heure 30 minutes (1 h 30) d'activités de formation continue pertinente, par période de référence, n'ont pas été complétées conformément à l'article 1, paragraphe 4, du *Règlement* ou si au moins une des conditions mentionnées au présent formulaire n'est plus respectée.

SECTION 3 - CONSENTEMENT

Je consens à ce que mon accréditation en médiation civile, commerciale et du travail apparaisse au Tableau de l'Ordre et dans l'outil [Trouver un avocat](#) sur le site Web du Barreau du Québec.

Je consens à ce que la totalité des renseignements inclus au présent formulaire soit transmis au Curateur public, et plus précisément, que certaines informations soient affichées au [Registre public des assistants](#), conformément à l'article 1, paragraphe 5, du *Règlement*. Je comprends également que tout changement à ces renseignements devra être communiqué sans délai au Barreau du Québec qui en informera le Curateur public.

SECTION 4 - SIGNATURE

Signature : _____

Date : _____

SECTION 5 - FRAIS POUR L'ÉTUDE DE LA DEMANDE ET PAIEMENT

Les frais pour l'étude de la demande doivent être acquittés au même moment que le dépôt de la demande, en ligne, directement sur le [portail du membre](#), par le formulaire « [2.2 Demande d'acc. assistant au majeur](#) » de la section intitulée « [Nouvelle autodéclaration](#) ».

Note

Dans ce formulaire, la forme masculine désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes.

ANNEXE A – COMPÉTENCES ÉQUIVALENTES

En soutien à votre demande, nous vous remercions de décrire sommairement ci-dessous pourquoi vous estimez avoir acquis les compétences équivalentes au programme de formation développé par le Barreau du Québec.

Vous êtes prié de joindre votre curriculum vitæ (ou un résumé de celui-ci) ainsi que tout autre document pertinent démontrant vos compétences équivalentes et dont le Comité accréditeur devrait tenir compte dans l'évaluation de votre demande (formations antérieures, autres accréditations, reconnaissances, etc.).

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.